

Arrêté du 17 décembre 2018 portant création de la certification relative aux compétences de maître d'apprentissage/tuteur

Coaching et Développement Personnel

Lois et décrets (LODA)

En vigueur

Date	27/12/2018
Juridiction / Nature	ARRETE
NOR / Numéro	MTRD1833692A
URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000037852734

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] de compétences énumérés ci-après et décrit dans le référentiel de compétences associé à la certification : - « accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant » ; - « accompagner le développement [...]

[...] Les membres du jury ne doivent entretenir ou avoir entretenu aucun lien professionnel ou personnel avec le candidat. [...]

[...] leur impartialité, les membres du jury ne doivent pas évaluer, ni participer aux délibérations concernant les candidats avec lesquels ils entretiennent, ou ont entretenu, des liens tenant à la vie personnelle [...]

TEXTES VISÉS

La ministre du travail,Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 335-6,Arrête :

RÉFÉRENCE

ARRETE MTRD1833692A du 27 décembre 2018, « Arrêté du 17 décembre 2018 portant création de la certification relative aux compétences de maître d'apprentissage/tuteur ». Disponible sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000037852734> (consulté le 29 août 2026) .